

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Plaine aux œdicnèmes : ouverture d'un vaste espace naturel au public**

Ce mercredi 21 mai, Béatrice Vessiller, Vice-présidente de la Métropole de Lyon, en charge de l'Urbanisme et du cadre de vie et Pierre Athanaze, Vice-président en charge de l'environnement, ont inauguré la 2<sup>ème</sup> partie du projet de renaturation de la Plaine aux œdicnèmes (97, rue du Dauphiné et 1326, avenue des Temps Modernes) à Saint-Priest). Situé sur les anciennes pistes d'essai de Renault Trucks, ce site est le refuge de nombreux œdicnèmes criards, une espèce migratrice d'oiseaux protégée. La Métropole a choisi de sanctuariser une partie de l'espace afin de préserver cette biodiversité unique au sein d'un secteur urbain et de rendre accessible l'autre partie au public avec un lieu de nature.

**Ce samedi 24 mai, le parc sera ouvert au public et des promenades commentées gratuite seront organisées de 15h à 17h pour les visiteurs. Départ tous les quarts d'heure en petite groupe.**

L'aménagement de la Plaine aux œdicnèmes s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC Berliet qui porte sur la restructuration de 104 hectares issus des anciennes usines de Renault Trucks. Sur une surface de 12,3 hectares, la Métropole de Lyon renature un vaste espace de nature destiné à la préservation des espèces et à un accueil du public. 6,5 hectares sont sanctuarisés pour la protection des espèces (pélodyte ponctué, crapaud calamite et 30 espèces d'oiseaux dont l'œdicnème criard) et 5,8 hectares accueilleront des espaces ouverts au public, organisés autour d'une grande prairie et d'un verger.

Le montant total du projet d'aménagement est de 680 000€ avec une participation de l'aménageur de la ZAC Berliet, Nexity ville et projet à hauteur de 243 000€. Par ailleurs, le programme de renaturation bénéficie d'une subvention du plan Nature 2050 (100 000 €) et d'une participation du Fonds vert (51 863€).

La première étape de la renaturation consistait à la sanctuarisation d'une vaste plaine favorable à la conservation et la reproduction des espèces protégées.



10 mares pour les amphibiens ont été créées

### **Un nouvel espace pour découvrir, apprendre et respecter la nature**

Un vaste espace à destination du grand public a été créé sur le terrain limitrophe de la Plaine aux œdicnèmes. Cet espace se veut comme une promenade ludique et pédagogique à destination des scolaires et du grand public. Sur 5,8 hectares, il est proposé aux habitants de découvrir la grande richesse de plusieurs milieux naturels.

Un sentier de promenade a été dessiné, les habitants pourront y découvrir **un vaste verger de 60 arbres fruitiers et y récolter des fruits** (pêches, abricots, prunes, cerises, etc.). Tout au long du sentier, des troncs d'arbres en provenance du parc de Parilly invitent les promeneurs à se reposer. **Deux mares pédagogiques** permettent de sensibiliser le grand public à la protection des milieux aquatiques et **une prairie fleurie a été semée pour les pollinisateurs**.

### **Une biodiversité restaurée grâce à l'innovation en circuit court des matériaux**

La spécificité de ce projet d'aménagement réside aussi dans l'utilisation in-situ des matériaux du site (terre végétale, terre limoneuse, rochers et galets) et l'ingénierie écologique métropolitaine. Le manque de terre végétale a été comblé par une solution innovante : fabrication de substrat de plantation à partir de **2 200 m<sup>3</sup> de limons provenant des terrassements d'un chantier de Vaulx-en-Velin ont été fertilisés avec 450 tonnes de fumier composté provenant de Parilly**. Un semis de plantes (fabacées et poacées) a favorisé l'aération et l'enrichissement des terres pendant la phase de maturation. Tous les matériaux disponibles sur site sont ainsi valorisés.

**Le site dans son ensemble s'inscrit dans la stratégie de création de Réserves Métropolitaines de Nature : des lieux protégés pour préserver la nature. Le site est d'ailleurs candidat à un classement en aire protégée.**

#### **Le site nature en chiffres :**

- 60 arbres fruitiers et des carrés aromatique
- 2 800 m<sup>2</sup> de merlons arborés
- 1,2 ha de prairies fleuries
- 2 mares pédagogiques d'une surface de 100 m<sup>2</sup>
- 10 mares pour les amphibiens
- 30 espèces d'oiseaux
- 3 observatoires
- 6,5 ha de steppes pour l'œdicnème criard
- 1km de haie autour du site.

Pack Photos : <https://we.tl/t-t3XqmWXMl4>

©Métropole de Lyon



